Formation Initiale

RMESS.007

Formation métiers du TP

**Formation Spécifique TP : Signalisation Temporaire et Balisage de Chantier**



* Poser et déposer une signalisation temporaire de chantier en respectant les prescriptions et la réglementation.
* Adapter la signalisation et le balisage en fonction de l’évolution et l’avancement du chantier.
* **Les fondamentaux de la signalisation temporaire et du balisage de chantier :**
	+ Pourquoi ?
	+ Règles de base
	+ La réglementation
	+ Les différents types de panneaux et leurs catégories
	+ Signaler de nuits
	+ Les règles de pose selon les différentes dispositions de la voirie (en agglomération, hors agglomération)
	+ Les pièces du dossier de chantier : arrêté de circulation, plan de signalisation, PGCSPS.
	+ Les cas particuliers en zone urbaine (pistes cyclables, voie bus, trottinette…)
* **Réalisation de multiples cas pratiques (en modalités immersives) :**
	+ Simulation en groupe
	+ Simulation individuelle
	+ Travail sur des dossiers et cas de chantier réels de l’entreprise
* **Rappel des règles d’entretien et de stockage du matériel.**

PROFIL DU FORMATEUR : Raphaël Messner
Une expérience de 20 années dans les Travaux publics, dont 15 années dans la conduite de travaux de canalisation.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09
FORMATION ORGANISEE SELON LES IMPERATIFS CLIENTS
Possibilité d’accessibilité aux personnes en situation d’handicap

7H – De 2 à 10 personnes
PUBLIC CONCERNÉ : Compagnons, Chef d’équipe, Chef de chantier.
PRÉREQUIS : Expérience professionnelle de 2 années minimum sur chantier.
PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative
SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la pratique et QCM

**CONTENU**

**OBJECTIFS**